

## ROYAUME DU MAROC

### DÉCLARATION PRONONCÉE PAR S. E. M. ABDELOUAHAB BELLOUKI, AMBASSADEUR ET REPRÉSENTANT PERMANENT AUPRÈS DE L'OIAC, À LA VINGT-QUATRIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES\*

**Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur général,  
Excellences,  
Chers collègues,**

1. Monsieur le Président, Ambassadeur Krassimir KOSTOV, Représentant Permanent de la Bulgarie, je souhaite de prime abord vous féliciter sincèrement pour votre élection à la Présidence de la vingt-quatrième session de la Conférence des États Parties à la Convention. Je suis convaincu que grâce à vos qualités professionnelles et personnelles vous serez en mesure de mener avec succès les délibérations de cette session. Par la même occasion, j'adresse mes vives félicitations au Président sortant, l'Ambassadeur de la Corée du Sud M. Yun-Young Lee, à qui je souhaite plein succès dans sa future mission dans son pays ami.
2. Il m'est également agréable d'exprimer ma vive reconnaissance au Directeur général de notre Organisation, l'Ambassadeur Fernando Arias, pour sa déclaration complète et instructive et à l'ensemble du personnel du Secrétariat Technique pour leur dévouement et professionnalisme.
3. Ma délégation s'associe pleinement aux déclarations prononcées respectivement par le Coordonnateur du Groupe africain, l'Ambassadeur, Représentant Permanent de la République du Soudan, M. Kamal Bashir Ahmed, et par le Directeur par intérim au Ministère des affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan, M. Jafar Huseynzada, au nom du Mouvement des pays non alignés et de la Chine.

**Monsieur le Président,**

4. Le Royaume du Maroc réitère, encore une fois, sa ferme condamnation de l'emploi des armes chimiques par quiconque, où que ce soit, en toute circonstance et pour n'importe quelle raison. L'action ferme et concertée des États parties est essentielle en vue de consolider davantage le rôle de l'Organisation pour l'avènement d'un monde exempt d'armes chimiques.

**Monsieur le Président,**

5. Tout en se félicitant des programmes mis en place au profit des pays africains dans le cadre des quatre phases du Programme OIAC de renforcement de la coopération avec l'Afrique (Programme pour l'Afrique), ma délégation salue l'engagement du Directeur-Général et de la Division de la Coopération Internationale et de l'Assistance pour l'élaboration de la cinquième

phase de ce programme ; la nomination du Coordonnateur du Programme pour l'Afrique en est un signe clair.

6. Dans ce sens, le Maroc souligne la nécessité de marquer un saut qualitatif considérable des Programmes de renforcement des capacités et souligne l'importance de l'amélioration de la coordination entre le Secrétariat Technique et les Autorités nationales des pays africains pour optimiser sa mise en œuvre. A cet effet, mon pays exprime sa détermination à continuer sa coopération avec le Secrétariat Technique pour la mise en application des dispositions de la Convention en Afrique et particulièrement en matière de prévention et de protection contre les armes chimiques.
7. En outre, le Maroc tient à réitérer sa gratitude aux pays qui accompagnent et soutiennent ce Programme, dont le succès dépend indiscutablement d'une assise financière plus stable et pérenne.
8. Dans ce cadre, mon pays souhaite mettre en exergue les points, ci-après, qui s'avèrent nécessaires pour le renforcement des capacités nationales en Afrique :
  - 1) La consolidation du cadre juridique en matière de gestion des situations d'urgence ;
  - 2) L'appui à la coordination entre les institutions nationales concernées et le renforcement de leurs capacités de réaction d'urgence, à savoir, la riposte, l'atténuation et les investigations techniques dans les cas des incidents chimiques, y compris les actes terroristes ;
  - 3) L'appui aux efforts visant la mise en place des activités de préparation et de gestion du risque chimique dans le but de renforcer les secours de proximité et augmenter l'autonomie de gestion locale des différents incidents ;
  - 4) Le renforcement de la coopération sous-régionale à travers l'initiation d'un projet commun de formation et d'entraînement ; et
  - 5) L'échange d'expertise et le renforcement des capacités analytiques des laboratoires, et la proposition aux pays qui en font la demande, de formations adaptées à leurs besoins en la matière.
9. Concernant la lutte contre les risques du terrorisme chimique, il sied de mettre en évidence que l'utilisation par les acteurs non étatiques de substances chimiques en tant qu'arme, présente encore une sérieuse menace. Les États parties, particulièrement en Afrique, doivent, avec l'appui du Secrétariat, se doter des capacités nécessaires pour contrecarrer cette menace. Ma délégation souligne la pertinence de la mise en place de la Mission d'intervention rapide et d'assistance, et appelle à l'organisation dans le cadre du Programme pour l'Afrique, des activités pour renforcer la coordination entre toutes les parties prenantes. A cet égard, il y a lieu de noter les besoins suivants :
  - 1) L'amélioration des capacités techniques de détection des matières chimiques et de prévention, particulièrement pour lutter contre le terrorisme chimique et neutraliser les modes opératoires des acteurs non étatiques; et

2) La mise en place de formations adaptées en matière de décontamination, de reconnaissance mobile embarquée, d'échantillonnage et d'analyse chimique.

10. Dans ce contexte, ma délégation souhaite insister sur l'importance des travaux menés dans le cadre du Groupe de travail à composition non limitée sur le terrorisme, présidé par l'Ambassadeur Ngofa, du Nigéria, et des travaux entrepris par le Sous-Groupe de travail sur les acteurs non étatiques, présidé par l'ambassadeur Infante, du Chili.

**Monsieur le Président,**

11. Dans le cadre de la mise en place d'une coopération Sud-Sud agissante, les Autorités nationales du Maroc et du Togo ont clôturé, en Mars 2019, la deuxième visite du programme de partenariat et de partage d'expérience, initié en octobre 2018 grâce au précieux soutien du Secrétariat Technique. Ma délégation saisit cette occasion pour réitérer sa disposition à coopérer avec les Etats parties d'Afrique dans le cadre d'un programme de renforcement mutuel des capacités.

12. En outre, conscient de l'importance de l'échange d'expertise dans le domaine de la sécurité et de la sûreté chimiques en vue d'une mise en œuvre optimale de la Convention, le Maroc a abrité à Casablanca, du 12 au 14 novembre 2019, un Forum visant la création d'une plateforme pour partager les meilleures pratiques en matière de gestion intégrée des produits chimiques. Les participants ont discuté de la pertinence des modules d'apprentissage relatifs à la gestion de la sécurité chimique. A cet égard, les participants ont pu témoigner de l'expérience marocaine en la matière lors de la visite des installations industrielles du leader du secteur phosphatier au Maroc.

**Monsieur le Président,**

13. Me référant aux résultats de la quatrième Conférence d'examen, ma délégation se félicite du consensus sur la création d'un mécanisme visant à revitaliser les travaux des facilitations existantes au sein de l'OIAC. Ma délégation appuie la proposition de compromis proposée par le Président de Conseil Exécutif l'Ambassadeur Andrea Perugin, d'Italie et les Co-facilitateurs (Ambassadeur Agustín Vásquez Gómez, d'El Salvador, et l'Ambassadeur I Gusti Agung Wesaka Puja, d'Indonésie.) Elle exprime l'espoir que cette initiative pourra permettre l'adoption d'une vision commune de nature à renforcer la mise en œuvre de la Convention et de préserver l'unité de notre Organisation.

14. En conclusion, mon pays appelle de ses vœux les États parties à faire prévaloir les principes de dialogue et de consensus en vue de permettre à l'Organisation d'œuvrer pour la réalisation des objectifs communs de la Convention, laquelle joue un rôle fondamental pour la sauvegarde de la paix et la sécurité internationales.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Je souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la présente session de la Conférence.

- - - 0 - - -